

La diffusion infracommunale : IRIS-2000 et îlots

IRIS-2000

La préoccupation de concilier les exigences contradictoires de confidentialité des données individuelles et d'information statistique sur des espaces géographiques de petite taille a conduit à découper le territoire des communes en zones fixes d'environ 2 000 habitants. Ces « IRIS » (îlots regroupés selon des indicateurs statistiques) sont destinés à devenir un zonage fondamental pour l'ensemble de la diffusion localisée. De nombreux résultats seront diffusables à ce niveau pour tout public, hormis ceux comportant des variables sensibles. Une cartographie numérisée des IRIS-2000 sera proposée.

Îlots

Les îlots, « pâtés de maisons » en zone dense, seront révisés en 1999 dans toutes les communes.

14 variables de base seront disponibles, pour tout public, à ce niveau : population par sexe selon 5 classes d'âges, 4 catégories de logements. Les collectivités locales et leurs regroupements, les administrations et établissements publics ayant une mission de création ou de gestion de service public, pourront accéder à des informations plus détaillées au niveau des îlots (ou de leurs regroupements).

La cartographie numérisée des îlots sera disponible dans le produit Base-îlots 1999, pour les communes de plus de 10 000 habitants (voire moins), des agglomérations de plus de 50 000 habitants dès la fin 1999, puis des autres agglomérations en 2000 et 2001.

céderoms documentaires ou céderoms de bases de données, etc. pour les échelons géographiques standard.

Des **prestations spécifiques** seront assurées. Sur demande, l'utilisateur pourra obtenir des tableaux, des bases de données standard ou des cartes thématiques.

■ **Disponibilité des résultats : trois grandes échéances**

• Le dénombrement

15 juillet - 15 octobre 1999 : dénombrement provisoire (population, logements, soldes naturels et migratoires) ; 1^{er} trimestre 2000 : publication de la

population légale dans les fascicules et le céderom « bleus » ; 2^e trimestre 2000 : dénombrement définitif des évolutions démographiques, publié dans les fascicules et le céderom « orange ».

• Les résultats de l'exploitation exhaustive

À compter de mars 2000, toutes les questions exploitées à l'exhaustif (relatives à la population, à l'emploi – pour la plupart –, et à l'habitat, cf. encadré p. 2) donneront lieu à une première version de la gamme de produits : les fascicules et le céderom « jaunes ». Les deux tiers environ des tableaux et des données locales

seront alors mis à disposition, pour tous les niveaux géographiques et toutes les formes de produits, au cours des deuxième et troisième trimestres 2000.

• Les résultats du sondage

À partir du 4^e trimestre 2000 et jusqu'au 2^e trimestre 2001, la gamme de produits sera proposée dans sa version complète : les fascicules et le céderom « verts ». Y seront intégrés les critères « activité économique », « catégorie socioprofessionnelle » et les données relatives aux « familles » et aux « ménages » (cf. encadré p. 2). Priorité sera donnée aux produits électroniques, moins longs à confectionner que les publications.

Information de la population

La campagne de communication destinée à informer toute la population débutera le 18 février et utilisera la télévision, la presse quotidienne régionale et l'affichage municipal.

Une permanence téléphonique sera ouverte du 18 février au 3 avril, de 8 h 30 à 20 h (le samedi de 9 h à 20 h) pour répondre aux questions de la population.



Le recensement de la population de 1999

Même si l'appareil statistique se développe avec de nouvelles enquêtes et surtout la mobilisation de fichiers administratifs, le recensement reste la source de base de la connaissance locale. Il est le seul à fournir des informations multidomaines aux niveaux géographiques les plus utiles aux décideurs locaux. Cette forte légitimité est accentuée par le dénombrement de la population légale des circonscriptions administratives.

Ce 33^e recensement de la population s'inscrit dans la ligne des précédents, l'accent étant porté sur la mise à disposition d'un nombre accru de résultats, dans des délais améliorés et à l'aide de supports modernes et diversifiés. Ces progrès sont permis par l'accord de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) en faveur d'une diffusion différenciée selon la nature des informations et leurs supports. Ils résultent également du recours à grande échelle à la codification automatique.

■ **Michel JACOD**
Jean-François ROYER
Direction générale de l'INSEE

Comme les précédents, le 33^e recensement de la population est organisé par l'INSEE et sera réalisé sous son contrôle. Les mairies procéderont au recensement général de la population et des logements, et l'Institut à celui des communautés (collectivités et établissements). Cette opération se déroulera dans les départements de la métropole et ceux d'outre-mer, et dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

■ La collecte : à compter du 8 mars

Le recensement de la population (RP) se déroulera du 8 mars au 3 avril 1999. Les 115 000 agents recenseurs, recrutés par les mairies et encadrés par 3 600 délégués de l'INSEE, assureront la collecte des informations. Tous ont reçu une formation et disposeront d'une carte tricolore,

signée du maire, officialisant leur fonction. Chaque agent recenseur sera chargé de la collecte dans une zone géographique déterminée. Les habitants n'auront pas à se déplacer ; c'est l'agent recenseur qui déposera à leur domicile les documents du recensement. À une date convenue en commun, il reviendra prendre les questionnaires, s'assurera qu'ils sont bien remplis et, si besoin est, aidera les personnes à compléter les imprimés. Dès qu'il aura rassemblé tous les questionnaires de son secteur, cet agent effectuera les numérotations et les classera. Puis il établira des bordereaux récapitulatifs. L'ensemble des documents, regroupés dans les mairies, seront transmis à la direction régionale de l'INSEE compétente.

Comme en 1990, la collecte auprès de la population des communautés

(élèves en internat, étudiants en cité universitaire, militaires, détenus, personnes vivant en maison de retraite, etc.) sera réalisée durant la première quinzaine de février par l'INSEE.

■ Les questionnaires

Les informations seront recueillies au moyen d'une « feuille de logement » par foyer que complètera un « bulletin individuel » pour chaque personne. Ces questionnaires, conçus pour être faciles à remplir, seront accompagnés d'une notice explicative. Pour les constructions qui comportent au moins deux logements d'habitation, l'agent recenseur établira lui-même un « dossier d'immeuble collectif ».

Les thèmes et questions traités dans le recensement de 1999 sont présentés

dans l'encadré ci-dessous. La continuité est forte par rapport au recensement de 1990, avec toutefois quelques questions supplémentaires (soulignées dans l'encadré).

■ Un impératif : la confidentialité

De caractère réglementaire, le recensement respecte une procédure rigoureuse, approuvée par la CNIL. Chaque habitant répond aux mêmes questions. Les réponses sont confidentielles et destinées à l'INSEE, seul habilité à les traiter. Les informations recueillies servent uniquement à des fins statistiques et ne peuvent donner lieu à

aucun contrôle administratif ou fiscal. La CNIL interdit toute saisie d'information, même anonyme, par les mairies. Celles-ci ont interdiction de prendre copie des questionnaires. Tous les agents recenseurs et personnels participant à l'opération sont tenus au secret professionnel, sous peine de lourdes sanctions pénales.

■ Le plan d'exploitation

Il comporte deux grandes étapes :

- **Le dénombrement**, qui fournira les chiffres de population légale pour toutes les circonscriptions adminis-

tratives avant le 31 décembre 1999, puis les évolutions de la population après intégration des données de l'état civil.

- **Les exploitations statistiques** donnant les caractéristiques des immeubles, des logements, des ménages, des familles et des individus. Comme en 1990, l'exploitation statistique se déroulera en deux phases. La première, « exploitation exhaustive », portera sur tous les bulletins et toutes les questions sauf celles concernant la profession, l'activité économique et celles permettant l'analyse détaillée de la composition des ménages et des familles

(cf. encadré p. 2). Les réponses à ces dernières questions, plus difficiles à exploiter, le seront dans un second temps, après qu'il aura été procédé à un sondage au quart des questionnaires.

Deux innovations majeures vont être mises en œuvre. La saisie des questionnaires remplis sera réalisée par lecture optique et la transformation des libellés en codes fera appel à des procédures automatiques. Il en résultera un plus grand volume d'informations produites et une amélioration de plus de six mois des délais de disponibilité des résultats.

La diffusion

De la nécessaire appropriation publique de données fondamentales sur la population à l'accompagnement d'études de marché, de la réalisation d'études prospectives ou d'évaluation aux travaux de recherche : tels sont les besoins auxquels répondent les données du recensement, source primordiale d'informations économiques et sociales, fournies jusqu'au niveau infracommunal (cf. encadré p. 4). La gamme des produits mettant à disposition les résultats du recensement vise à satisfaire des attentes multiples, émanant d'acteurs de tous horizons, tout en respectant scrupuleusement les règles définies en accord avec la CNIL pour empêcher tout risque d'identification indirecte à partir des résultats du recensement (cf. Actualités du CNIS n° 28, août 1998, p. 3).

■ Des produits adaptés aux différents usages

Les **publications de synthèse** (INSEE Première, notes d'information régionales, atlas...) visent à fournir une vue rapide, simple, illustrée et largement diffusée des principales évolutions socio-économiques révélées par le recensement de la population.

Des **tableaux, tableaux de bord, cartes, etc.** proposeront une information directement lisible et accessible (40 à 50 tableaux standard, des tableaux sur mesure, des descriptifs de zones géographiques).

Des **fichiers informatiques, bases de données locales ou de données individuelles anonymisées** pourront être récupérés et mis en forme par l'utilisateur avec ses propres outils informatiques : tableur, système d'information géographique, tableur, etc. Les fichiers tabulaires seront les fichiers « individus »

(niveau le plus fin : zone de 50 000 habitants) et « logements » (niveau le plus fin : IRIS-2000).

Les **produits d'accompagnement** permettront de cartographier les données (Base-Îlots 1999 pour les fonds numérisés à l'îlot, IRIS pour ceux à l'IRIS-2000) et fourniront la documentation utile (guides d'utilisation, présentation des unités et aires urbaines).

Des **outils statistiques** pourront être mis en œuvre pour accompagner des études spécifiques, par exemple sur les déplacements domicile-travail (utilisation de MIRABELLE, méthode informatique de recherche et d'analyse des bassins pour l'étude des liaisons logement-emploi) ou sur les projections de population (grâce à OMPHALE, outil méthodologique de projection des habitants, des actifs, des logements et des élèves).

Enfin, un **catalogue** sur papier, cédérom et Internet permettra une visualisation concrète des produits disponibles. Des **utilitaires de navigation et de documentation** en ligne accompagneront les produits accessibles sur cédérom et par Internet.

■ Plusieurs niveaux d'accessibilité

En « **self-service** », des données essentielles seront consultables sur Internet ou sur Vidéotex. Des tableaux ou bases de données standard pourront être commandés puis réceptionnés par Internet selon des modalités encore à l'étude. Des fascicules et cédéroms documentaires seront consultables dans tous les sites de diffusion de l'INSEE et dans leurs relais.

De nombreux produits seront **mis en vente** rapidement dans le réseau INSEE, par correspondance, ou par commande télématique : publications sur papier,

Thèmes et questions traités dans le recensement de 1999

POPULATION

- Sexe
- Âge
- Diplôme
- Niveau d'études
- État matrimonial
- Lieu de naissance
- Lieu de résidence au 01/01/90
- Lieu d'études
- Nationalité
- Année d'arrivée en France pour les personnes nées hors de métropole
- Population des collectivités

FAMILLES - MÉNAGES

Familles

- Âge des enfants
- Composition
- Nombre d'enfants
- Personne de référence (caractéristiques)
- Types (couples, familles monoparentales...)

Ménages

- Composition
- Mode de cohabitation
- Personne de référence (caractéristiques)
- Taille

HABITAT

Logements

- Types (principal, occasionnel, secondaire, vacant)
- Nombre de pièces

EMPLOI

- Activité (actifs / non actifs)
- Chômage, ancienneté
- Conditions d'emploi
- Activité économique
- Catégorie socioprofessionnelle
- Durée du travail (temps partiel ou complet)
- Statut (salarie, non salarié...)
- Statut détaillé (y.c. public / privé)
- Lieu de travail (navettes)
- Moyens de transport
- Position professionnelle

Résidences principales*

- Chauffage / combustible
- Confort
- Date d'emménagement
- Garage / box / parking
- Installations sanitaires
- Nombre d'occupants
- Nombre de voitures de tourisme
- Statut d'occupation
- Surface
- Type (individuel, collectif)

Les enquêtes et travaux associés

La traditionnelle enquête Famille associée au RP sera largement développée en 1999. Réalisée auprès d'un échantillon de femmes et, cette fois-ci, d'hommes, une **étude de l'histoire familiale** approfondira le questionnement habituel et permettra notamment de décrire la transmission familiale des langues régionales et nationales depuis le début du siècle.

Une autre enquête portera sur **la vie quotidienne et la santé**, et fournira la base de sondage pour l'enquête auprès des ménages sur les handicaps, les incapacités et la dépendance, qui sera réalisée à l'automne 1999.

L'enrichissement de **l'échantillon démographique permanent** (panel démographique tenu depuis 1968), la constitution de **l'échantillon-maitre** pour les enquêtes à partir de 2000 et celle d'un **nouvel échantillon pour l'étude de la mortalité** bénéficieront de la scannérisation des questionnaires du recensement (lecture optique).

Sont soulignées les questions supplémentaires posées lors du RP de 1999 par rapport à celui de 1990.

*Les questionnaires des DOM comportent des questions adaptées, non détaillées ici.